

EGALITE PROFESSIONNELLE DES FEMMES ET DES HOMMES : DES ECARTS CONSTATES

(note de la direction, mai 2017)

« Des écarts ont été constatés sur les rapports de situations comparées des années 2013 à 2015. En effet, sont constatés notamment :

- Une rémunération inférieure des femmes dans les classes 3, 8, 9, HG, B et C ;
- La rémunération moyenne des femmes est supérieure à celle des hommes car elles sont plus nombreuses en classe 6 ;
- Les hommes bénéficient de plus d'augmentations d'indices que les femmes ;
- Les femmes sont plus représentées dans les filières « Communication et action commerciale », « Administration » et « Médiation et communication scientifique et technique » ;
- Le plus grand nombre d'heures de formation sont prises par les femmes mais les hommes représentent un plus grand nombre de stagiaires ;
- Les femmes bénéficient de plus de primes que les hommes ;
- Une majorité d'hommes bénéficient d'avancements ou promotions ;
- La majorité des personnes à temps partiel sont des femmes ;
- La majorité des personnes en vacation sont des hommes ;
- Une majorité d'hommes occupe des postes des filières « Technique » et « Sécurité » ;
- Les femmes représentent la majorité des embauches ;
- Certains hommes ne prennent pas leur congé paternité.

« La direction constate qu'il existe des écarts importants sur lesquels il est nécessaire de pouvoir définir des objectifs et des mesures pour les atteindre. »

Malgré ce constat la direction n'a accordé aucun budget supplémentaire pour revoir ces écarts : c'est pour cela que SUD a refusé de signer l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et nous étions la seule organisation à ne pas signer. Aujourd'hui le ministère de la Culture va dans notre sens et décide – pour le ministère- d'un budget spécifique pour les inégalités professionnelles : il était temps ! Espérons que ce budget sera conséquent et qu'Universcience suivra le mouvement.





ET TOUJOURS DES DISCRIMINATIONS

N'oublions pas la lutte contre toutes les discriminations ! **Quelle difficulté d'évoluer professionnellement selon son origine sociale, son origine ethnique, ses handicaps -et le cas de notre collègue Eric Pernel est exemplaire, il attend toujours que la direction lui propose un poste de 15h30 par semaine , qu'on soit du Palais ou de la Cité, à temps partiel ou à temps plein, en CDI, fonctionnaire ou sous-traitant !**

Là aussi nous demandons des vraies mesures et un budget spécifique, pas des paroles paroles.

SUD continue le combat pour toutes et tous. Parlons- en. Rejoignez-nous .

VIOLENCES

(octobre 2017) Au vestiaire de la Cité une jeune femme d'une société extérieure – association d'insertion – se fait étrangler par un de ses collègues de la même association. Poussée par le CHSCT, la direction fait une enquête (janvier 2018. Eh bien que croyez-vous qu'il advint ? C'est de sa faute, elle est « agressive », « mal intégrée », bref elle a poussé à bout son collègue. Pas un mot sur l'étranglement, pas un mot sur l'organisation du travail ni sur les 2 activités très différentes qu'elle doit mener pendant sa vacation de 3 heures (le vestiaire, et la surveillance du déjeuner des ateliers « enfants sans parents »).

Moralité : elle a dû quitter le site le soir même à la demande de la Cité et perdre ses deux activités qu'elle appréciait.

Vous avez dit 8 mars ?

Et ailleurs ?

Rejoignez-nous !
Contactez les représentant.es
SUD Culture SOLIDAIRES
sud@universcience.fr